

LES AIDES – point au 27-04, enrichi 16-06

Quelles sont les aides possibles ?

LE FOND D'URGENCE DE LA REGION « Tourisme et Hébergement »

Un fon d pour soulager la trésorerie pendant 6 mois. L'aide consiste en une subvention forfaitaire d'un montant de 5 000 € maximum par bénéficiaire. Elle s'adresse aux entreprises de moins de 10 salariés et aux associations et portera sur la prise en compte du capital d'emprunts déjà contractés pour financer des investissements.

Pour pouvoir bénéficier de l'aide, les entreprises devront justifier une perte de chiffre d'affaires supérieure ou égale à 20 % du 1er mars 2020 jusqu'à la date de la demande par rapport à la même période de l'année précédente.

Pour bénéficier du fonds régional d'urgence "Tourisme et Hébergement", consulter la fiche d'aide <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/352/289-etre-finance-en-sortie-de-crise-covid-19-avec-le-fonds-d-urgence-tourisme-tourisme.htm>

Ou consultez le **numéro vert d'urgence 0805 38 38 69** du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

Si vous ne parvenez pas à joindre ce service, laissez votre message sur le formulaire de contact:

<https://auvergnerhonealpes-entreprises.fr/contact-covid>

D'autres mesures selon vos besoins

- [Etre orienté vers les bons interlocuteurs, territoire par territoire](#)
- [Le plan d'urgence pour l'économie en Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- [Les mesures d'accompagnement-conseils de la Région](#)
- [Bénéficier d'un soutien en trésorerie](#)
- [Organiser mes ressources humaines](#)
- [Reporter les charges sociales, fiscales et fixes](#)
- [Différer au maximum les échéanciers d'emprunt](#)
- [Assouplir les plafonds d'intervention de Bpifrance](#)
- [Faciliter mes relations contractuelles](#)

Sur : <https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/414-mesures-d-urgence-covid19.htm>

LES MESURES DE SOUTIEN DE L'ETAT en faveur des secteurs de la restauration, du tourisme, de l'événementiel, du sport et de la culture :

Le Fond de solidarité, 2nd volet :

Les TPE et micro-entrepreneurs (au CA < 1 million) peuvent bénéficier d'une aide de 1 500 € s'ils ont perdu plus de 50 % de CA- et non plus 70%- au mois de mars 2020 par rapport au mois de mars 2019 ou dont l'activité a du être fermée et sur simple déclaration sur le site des impôts - impots.gouv.fr
Mode d'emploi et FAQ sur le PDF :

https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/DP-Fonds_de_solidarite.pdf

En savoir plus sur : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/comment-beneficier-2d-volet-du-fonds-de-solidarite>

Toutes les aides de l'Etat au secteur touristique :

Sur : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/mesures-soutien-secteurs-restauration-tourisme-culture-sport>

Toute l'actualité sur : <https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises#nd>

Et aussi :

- **Report des échéances fiscales** des entreprises du mois de mai au 30 juin ; Les délais de paiement des échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts) sur <https://www.economie.gouv.fr/mesures-exceptionnelles-urssaf-et-services-impots-entreprises>
- **Sur les crédits :**
 - Mobilisation de Bpifrance (garantie prêt bancaire) : <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Coronavirus-Bpifrance-active-des-mesures-exceptionnelles-de-soutien-aux-entreprises-49113>
 - Informations sur les démarches à effectuer pour bénéficier d'un prêt garanti par l'Etat : <https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/dp-covid-pret-garanti.pdf>
 - Médiation de crédit (négocier et/ou rééchelonner les crédits) : <https://mediateur-credit.banque-france.fr/saisir-la-mediation/vous-allez-saisir-la-mediation-du-credit>

Qui peut vous renseigner ?

DES PROFESSIONNELS JOUENT LA SOLIDARITE

Des experts-Comptables pour informer :

Pour les petites structures non accompagnées habituellement, les Ordres des Experts-Comptables d'Auvergne et de Rhône-Alpes proposent un dispositif d'aide dénommé « Covid-19 – Conseil expertise » pour orienter au mieux vers les dispositifs à mobiliser, spécialement au niveau fiscal et social. Prendre contact par mail : **covid19@oecra.fr**

Des administrateurs et mandataires judiciaires :

Ils se mobilisent avec le ministère de l'Economie et des Finances et mettent en place un numéro vert gratuit : **0 800 94 25 64**.

<https://www.entreprises.gouv.fr/covid-19/solidarite-entreprises-covid-administrateurs-et-mandataires-judiciaires-mettent-place-numero-vert?fbclid=IwAR>

Votre CCI Nord Isère :

Cellule de crise à la disposition des entreprises, à travers un numéro unique : 04 74 95 24 00 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

<https://www.ccinordisere.fr/evenement/598/23-coronavirus-les-cci-en-soutien-des-entreprises.htm>
<https://www.cci.fr/coronavirus-entreprise>

Votre Communauté de communes EBER :

<https://www.entrebievreethone.fr/actualite/items/coronavirus-les-mesures-de-soutien-aux-entreprises.html>

FAQ pour les professionnels du tourisme :

<https://www.monatourisme.fr/accompagnement-des-prestataires-en-période-de-coronavirus/>

Reprendre après la crise

L'HYGIENE COMME 1^{ER} CRITERE DE CHOIX

La préoccupation de 97% des touristes (enquête Airbnb) sera l'hygiène ! Un critère de choix majeur avant le prix , ce qui pourrait permettre aux pros (du service) de reprendre la main sur les particuliers...

Mettez en place votre charte des bonnes pratiques :

Comment faire ? Vous êtes guidé pas à pas en suivant le webinaire :

<https://fast.wistia.net/embed/channel/qg81t463nw?wchannelid=qg81t463nw&wvideoid=bpc7zkovcx>

Le résumé en article : <https://tourisme.vendee-expansion.fr/actualites-et-evenements/4138-vendee-tourisme-recense-des-bonnes-pratiques-pour-rassurer-le-client.html>

Renforcer et sécuriser les bonnes pratiques d'hygiène pour rouvrir :

<https://www.partenaires-tourisme-anjou.fr/wp-content/uploads/2020/04/Protocole-hygi%C3%A8ne-r%C3%A9ouverture.pdf>

La réassurance sanitaire (4-06) :

<http://www.atout-france.fr/actualites/reassurance-sanitaire-notre-etablissement-s-engage>

Les guides des bonnes pratiques, chartes et protocoles sanitaires (4-06) :

<http://www.fdotsi-isere.com/covid-19--aide-agrave-la-reprise.html>

Les conseils hygiène par fiche-métier :

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/protoger-les-travailleurs/article/fiches-conseils-metiers-et-guides-pour-les-salaries-et-les-employeurs>

Une charte sanitaire pour les campings :

<https://www.campings-clean.care/fr/campings-clean-care-0>

SE PROCURER DES MASQUES

Il existe 2 types de masques filtrants alternatifs à usage non sanitaire :

- masque de catégorie 1 : masque individuel à usage des professionnels en contact régulier avec le public,
- masque de catégorie 2 : masque à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques, en particulier dans le cas de portage de charges, de travail à plusieurs à proximité immédiate les uns des autres.

Pour mémoire, le port du masque doit être associé à un lavage des mains fréquent à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique et en complément des gestes barrières.

Les prix sont variables d'une entreprise à l'autre, selon aussi le caractère lavable et réutilisable du masque, aux environs de 2 à 3€ l'unité; les délais de commande sont variables, il ne faut pas hésiter à diversifier les approvisionnements.

Pour les habitants les communes pourront diffuser en mai 1 masque par personne attribué par la Région Auvergne-Rhône Alpes et des masques attribués également par la communauté de communes en juin.

Les adresses où acheter des masques :

-Sur la plateforme <https://www.cdiscount.com/masques> : **Un dispositif de vente et distribution de masques jetables** à destination des PME-TPE est organisé par Cdiscount Pro qui assurera l'approvisionnement, les prises de commandes et la livraison des masques à travers les enseignes du Groupe Casino où les professionnels pourront récupérer leur commande en respectant les consignes sanitaires (prix unitaire : 0.79€).

-Les 26 entreprises fabriquant labellisées en Auvergne-Rhône Alpes: ,

<https://www.entreprises.gouv.fr/covid-19/liste-des-tests-masques-de-protection>

En Isère : Porcher Industrie, Sofileta (Francital Environnement), Tissages Denantes et bientôt Texinov et Matisec

Sur le territoire, plusieurs entreprises proposent des masques chirurgicaux :

-<https://www.r2ms.fr/>

- L'entreprise Nine aux Roches-de-Condrieu fabrique des masques anti-projection (capacité de production entre 300 et 600 selon le type de masque anti-projection). Contact : laurent@nine-nine.com

-la démarche de la région Auvergne Rhône-Alpes : ouverture d'un site de commande pour les TPE le 4 mai pour des livraisons le 12 mai <https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/un-site-internet-d-achat-de-masques-dedie-aux-artisans-et-petites-entreprises-en-auvergne-rhone-1587737309>

Pour les achats professionnels en nombre:

-la démarche de l'Etat : <https://stopcovid19.fr/> réservé aux grosses quantités (à partir de 5000 ex) pour les distributeurs, travaillant avec des groupements, centrales d'achat ou structures centralisées de tout type de professionnels.

Et pour se procurer du gel hydroalcoolique : <https://www.entreprises.gouv.fr/covid-19/approvisionnement-en-masques-et-gel-hydroalcoolique>

- la filière textile en France : <https://savoirfaireensemble.fr/> les professionnels de la vie économique et des industries peuvent commander des masques pour des usages non sanitaires (masques de catégorie 1 ou 2).

- les chambres des métiers et de l'artisanat, de Commerce et d'industrie proposent un site de vente en ligne : <https://www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr/content/operation-etat-cci-cma>

Pour se fabriquer un masque maison :

-Cliquez [ici](#) pour télécharger le document PDF ou bien cliquez sur le lien suivant

: www.hospitalia.fr/attachment/1878139/

- Un autre guide est disponible sur le site de l'Association française de normalisation (AFNOR)

: <https://www.afnor.org>

-Sur <https://savoirfaireensemble.fr/>

AMENAGER SON COMPTOIR (magasins)

Une Aide de 500 euros pour aménager les comptoirs des pharmacies, des commerces alimentaires et buralistes (aménager leurs comptoirs avec une vitre en plexiglass) :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualite/832/23-covid-19-la-region-s-engage-a-verser-une->

[aide-de-500-euros-pour-amenager-les-comptoirs-des-pharmacies-des-commerces-alimentaires-et-buralistes.htm](#)

Les pistes de relance du tourisme

LE CHOIX DE LA VENTE A EMPORTER POUR LES RESTAURATEURS

Le « click and collect » est possible pendant le confinement

Le gouvernement encourage les activités d'achat à distance / retrait de commande (« click & collect ») ou de livraison pour les magasins de vente n'ayant pas l'autorisation de recevoir du public sous réserve de mettre en œuvre un cadre strict de consignes pour assurer des conditions sanitaires irréprochables dans la livraison. Les entreprises du e-commerce se mobilisent pour proposer des offres gratuites ou préférentielles pour permettre aux commerçants de vendre en ligne pendant le confinement. Enfin le plafond du paiement sans contact sera relevé de 30 à 50 euros le 11 mai prochain.

Mesures d'hygiène pour les livraisons :

<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-precautions-sanitaires-livraison-colis>

Maintenir son activité à distance :

<https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/artisans-commerçants-independants-comment-maintenir-une-activite-economique>

Développer un site marchand avec des offres préférentielles :

<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-e-commerce-offres-preferentielles-commerçants>

DES INIATIVES POUR REPRENDRE PIED

Les tendances du public :

- une baisse de revenu de 25% ; 13% ne partiront pas en vacances par peur du virus
- un potentiel franco-français de 9 mds € de CA
- > besoin de courts séjours, activités à la journée
- > besoin d'évasion
- >exigences sanitaires = appel à la rigueur des professionnels
- > attirance accrue pour la montagne & campagne au détriment de la mer = recherche d'espaces

Les 4 attentes fondamentales du client : <https://tourisme.vendee-expansion.fr/actualites-et-evenements/4138-vendee-tourisme-recense-des-bonnes-pratiques-pour-rassurer-le-client.html>
sécurisants

La communication d'Isère Attractivité :

- investissement massif sur le territoire lyonnais (cible)
- propositions centrées sur les grands espaces, la montagne
- booster la plateforme de courts séjours : evasion.ishere.fr (plateforme dite expérientielle)
- jouer la carte de la solidarité – communication vers les entreprises de consommer local

Monter une offre adaptée aux attentes du post-Covid :

- > proposer une offre tribus, retrouvailles avec privatisation de l'hébergement
- > monter une offre « venez l'esprit tranquille », avec toutes mes mesures d'hygiène détaillées
- > organiser des portes ouvertes vers la population
- > monter des offres à très forte valeur ajoutée pour peu de personnes : éviter l'hébergement sec et proposer une expérience à vivre

Jouer la carte de la solidarité avec la population et inciter à passer des commandes à l'avance : <https://www.sauvetonresto.io/>

Jouer la solidarité avec les producteurs en circuits courts
<https://iseremag.fr/actualites/2020-coronavirus/sapprovisionner-pendant-le-confinement>